



LA BOÎTE À DÉBATS

présente...



leo lagrange
FÉDÉRATION

Spécial élections 2017

Pour un renouveau démocratique !

NOTRE AVIS

C'est à l'approche des élections présidentielles que le paradoxe français apparaît avec acuité : alors que près de **deux Français.e.s sur trois (64%) déclarent s'intéresser à la politique** (hausse de 7 points par rapport à novembre 2016), 91% d'entre eux.elles disent ressentir des sentiments négatifs à son égard (déception, dégoût, colère). Ils.elles sont 83% à adhérer à l'affirmation selon laquelle le système démocratique fonctionne plutôt mal en France, que leurs idées ne sont pas bien représentées et 89% pensent que les hommes et les femmes politiques agissent principalement pour leurs intérêts personnels. La crise de confiance atteint son paroxysme entre les Français.e.s et leurs représentant.e.s.

À la Fédération Léo Lagrange, au-delà de l'inquiétude immédiate que peut susciter la lecture de ces chiffres, nous souhaitons donner une lecture optimiste de la réalité.

Nous vivons aujourd'hui un véritable tournant démocratique, en passe de modifier en profondeur les relations entre les citoyen.ne.s et leurs représentant.e.s. Cette période de transition est certes instable mais elle peut déboucher sur un saut qualitatif de notre démocratie.

Quelles tendances voyons-nous à l'œuvre ? **Les citoyen.ne.s sont toujours prêt.e.s à « s'engager »** : 80% d'entre eux.elles considèrent qu'il est nécessaire de s'engager au service de l'intérêt général ou pour défendre une cause.

Grâce aux technologies, **la possibilité de consulter les citoyen.ne.s ou de mesurer leur satisfaction est infiniment facilitée**, tout comme la mise à disposition des données liées à l'action publique.

Sur un plan institutionnel, **de nombreuses pistes sont esquissées pour fluidifier notre fonctionnement démocratique**. Beaucoup de rapports ont vu le jour ces dernières années et, preuve que la nécessité d'une réforme fait consensus, tou.te.s les candidat.e.s à l'élection présidentielle y consacrent un chapitre de leur projet.

Notre responsabilité, en tant que mouvement d'éducation populaire, est de

Cette période de transition peut aussi déboucher sur un saut qualitatif de notre démocratie.

permettre à chacun.e de faire face à ce tournant en appréhendant la complexité de l'enjeu démocratique, sans céder aux émotions, sans perdre son esprit critique, et sans oublier que le sens du collectif rime parfois avec compromis. Nos actions d'éducation citoyenne menées quotidiennement doivent nous permettre d'accompagner l'évolution de notre démocratie et ainsi garantir sa pérennité.

Et vous...

Quelle serait d'après vous la mesure prioritaire pour rétablir la confiance entre les Français.e.s et leurs élu.e.s ?



Antoine, 24 ans,
service civique,
Toulouse

Faire que les élu.e.s redeviennent l'émanation du peuple en signant et surtout en appliquant une charte de transparence, d'éthique et d'écoute. Bilans annuels, sondages réguliers et surtout référendums doivent être les outils obligatoires de l'élu.e. Ils.Elles redeviendront ainsi les étendards populaires d'une démocratie aussi belle que nécessaire.



Frédéric, 53 ans,
bénévole, Avignon

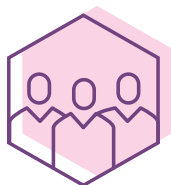
D'abord, un statut de l'élu.e plus contraignant au niveau du cumul des mandats, de la présence, et un plafonnement des ressources. Ensuite la mise en place d'échanges publics réguliers permettant d'échanger sur le rôle du mandat en cours et le travail effectué. Et enfin, l'utilisation de nos outils de l'éducation populaire pour enrichir les échanges avec les citoyen.ne.s



Alizé, 30 ans,
salarisée, Lille

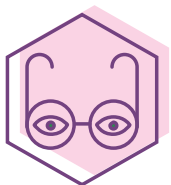
Assurer la transparence sur l'utilisation des fonds publics attribués aux élu.e.s car nombre de citoyen.ne.s pensent qu'ils servent, au moins en partie, à l'enrichissement personnel. Il faudrait par exemple exercer un contrôle sur la manière dont est dépensée l'indemnité représentative de frais de mandat (IRFM) versée aux parlementaires en plus de leur indemnité mensuelle.

Chiffres clés



58 ans

Âge de la V^e République. Il s'agit du régime républicain français le plus stable après la III^e République (1870-1940).



24

Nombre de révisions de la Constitution de la V^e République française depuis son adoption en 1958.



4,5 millions

Équivalent du dixième des électeur.rice.s inscrit.e.s sur les listes électorales, ce chiffre est le seuil de citoyen.ne.s nécessaire pour initier un référendum d'initiative partagée (introduit en 2008 dans notre Constitution). Un cinquième des membres du Parlement doit également porter l'initiative du référendum.



+75 %

En quarante ans, le Journal officiel est passé de 13 000 à près de 23 000 pages par an. On parle d'inflation législative. Le nombre de lois adoptées reste cependant assez stable (429 sous François Hollande, 500 sous Nicolas Sarkozy).



10

C'est le rang de la France dans le Global Open Data index, un classement établi depuis 2012 et qui mesure le niveau d'ouverture des données publiques (il s'élève à 63% en 2015).



+95%

C'est la progression, en 20 ans, du nombre de poursuites pénales contre les élu.e.s. locaux. L'environnement politique, économique et juridique devient de plus en plus complexe pour les élu.e.s.

La transparence dans la vie publique en quelques dates

1988 : 1^{re} loi de transparence qui met en place le financement public des partis politiques, et l'obligation, pour les élu.e.s locaux et les membres du gouvernement, d'une déclaration de situation patrimoniale.

2013 : suite à l'affaire Cahuzac, les membres du gouvernement rendent publiques leurs déclarations de patrimoine, **la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP)** est créée (www.hatvp.fr/).

2014 : deux projets de loi relatifs au non-cumul des mandats sont adoptés. Le premier interdit le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député et de sénateur. Le second interdit le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de représentant au Parlement européen. Applicables au 31 mars 2017.

2015 : un rapport de la HATVP préconise la **vérification fiscale avant la nomination d'un membre du gouvernement** et l'extension des déclarations publiques aux hauts-fonctionnaires (suite à l'affaire Thévenoud).

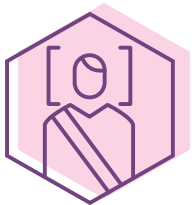
2016 : La loi relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite « loi Sapin 2 » instaure un **répertoire numérique assurant l'information des citoyen.ne.s** sur les relations entre les représentant.e.s d'intérêts et les pouvoirs publics.

2017 : le dernier Bureau de l'Assemblée Nationale a annoncé la création d'un groupe de travail chargé d'examiner de **nouvelles règles pour l'emploi des collaborateur.rice.s parlementaires et pour l'utilisation des indemnités parlementaires (IRFM).**

Le Conseil économique, social et environnemental

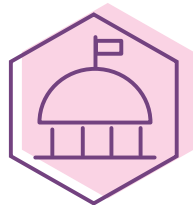
Troisième assemblée constitutionnelle de la République après l'Assemblée nationale et le Sénat, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) conseille le Gouvernement et le Parlement et participe à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques dans ses champs de compétences. Il comprend 233 membres, représentant.e.s de la société civile (personnalités associées et membres désignés par les principales associations de France, les syndicats de salarié.e.s, les organisations patronales et de nombreux.se.s acteur.rice.s de la société civile) pour un mandat de 5 ans. Ils ne peuvent accomplir plus de deux mandats consécutifs. Le CESE peut être saisi par le Gouvernement, le Parlement, par voie de pétition citoyenne ou s'autosaisir d'une thématique afin de rendre un avis, une étude ou une résolution sur le sujet.

En savoir plus : www.lecese.fr



Un rôle plus encadré du Président de la République

Rétablir un mandat de 7 ans non renouvelable, ne plus lui permettre de présider le Conseil des ministres, limiter son pouvoir de nomination, etc.



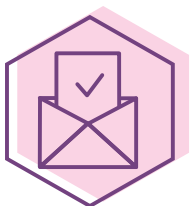
La réforme du Sénat

Recourir au tirage au sort pour créer un Sénat citoyen, fusionner le Sénat et le CESE figurent souvent parmi les pistes proposées



Réduire le nombre de parlementaires

Cela fait l'unanimité à droite comme à gauche. Aujourd'hui, on compte un.e parlementaire pour 70 000 habitant.e.s en France (contre un pour 113 000 en Allemagne, un pour 566 000 aux Etats-Unis).



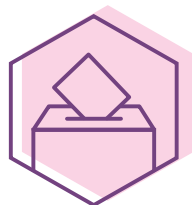
La reconnaissance du vote blanc dans les suffrages exprimés

Elle impliquerait une nouvelle élection en cas de vote blanc majoritaire.



Améliorer la fabrique de la loi

En accordant un temps plus long pour la préparation de la loi et un temps plus court pour son adoption. Toute grande réforme pourrait être accompagnée d'une consultation ouverte : numérique, jury citoyen, débat participatif, CESE, etc.

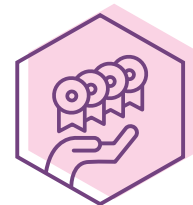


Le vote obligatoire

Pour que les élections soient le véritable reflet de la volonté de tous les citoyens.

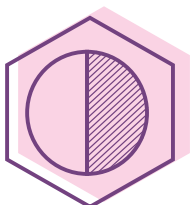
10 pistes pour refonder la démocratie

souvent évoquées dans le débat public



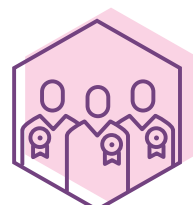
La limitation des cumuls de mandats électifs dans le temps

Pour un meilleur renouvellement de la classe politique.



L'introduction d'une part de proportionnelle dans l'élection des député.e.s à l'Assemblée nationale

(par exemple, 100 député.e.s élu.e.s à la proportionnelle) pour améliorer la représentativité sans porter atteinte à la capacité d'action.



Rendre la République exemplaire

Transparence des indemnités parlementaires, prohibition des emplois familiaux, encadrement des actions de lobbying, contrôle du casier judiciaire (B2) de tout.e candidat.e à une élection, le développement de la publication en données ouvertes (open data)...



Un recours accru au référendum

Cela fait consensus mais reste à déterminer quelles formes de référendums (à choix multiples, simultanés, d'initiative populaire, etc.) et sur quels types de sujets (réformes institutionnelles, questions sociétales, ...)



**Place
au débat !**

Un débat peut...

- survenir à tout instant,
- durer dix minutes ou une heure
- impliquer plus ou moins de participant.e.s : à deux, devant la machine à café ; à dix, au cours d'une réunion de travail ; à vingt, lors d'une animation ; à cent, pendant une convention...
- s'adapter à chaque âge



Autour de la démocratie et de l'engagement, voici quelques pistes pour lancer un débat avec vos ami.e.s, vos collègues, vos publics. À vous de jouer !

« **La démocratie, c'est comme l'amour. Plus il y en a, plus elle grandit.** »

Ségolène Royal

« **Et voilà comment disparaît la démocratie, sous une pluie d'applaudissements.** »

Sénatrice Padmé Amidala,
« **Star wars : la revanche des Siths** »

« **Système politique : forme de gouvernement dans lequel la souveraineté émane du peuple.** »

Dictionnaire Larousse

Les vraies féministes sont forcément des femmes, et pas des hommes.



Ces pistes de débats sont extraites de l'outil pédagogique « La Boîte à débats » réalisé à l'attention exclusive des professionnel.le.s Léo Lagrange. Ce support ludique, éducatif et militant a pour but de permettre à toutes et tous de se réappropriier le débat public en amenant jeunes et moins jeunes (à partir de 8 ans) à échanger des idées, se forger ou affirmer des opinions, apprendre à s'écouter et qui sait, faire évoluer son point de vue grâce à un échange respectueux. Composé d'un livre d'animation, de fiches techniques et de supports pour animer un débat mouvant, un photo-langage ou un débat de position, la Boîte à débats permet d'animer toutes les formes de débats.

Plus d'infos :
www.leolagrange.org